



Un grand merci à Amnesty International qui a publié une publicité d'une page dans *Le Monde* daté du 1^{er} juin pour soutenir une juste cause : l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi permettant au juge français de poursuivre tout auteur de génocide, crime contre l'humanité ou crime de guerre qui viendrait sur son territoire. Cette « proposition de loi Sueur » a été adoptée à l'unanimité par le Sénat en février 2013.

>> [En savoir plus sur cette proposition de loi](#)